

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 20 mars 2012**  
**à 20 Heures 30**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le mardi 20 mars 2012 à 20 Heures 30, sous la présidence de Monsieur ABEL Jean-Pierre, Maire.

**PRESENTS** : MM. COLL. INGLES. Mmes MARTIN. CHENAULT. GARCIA. MM. FAYOS. ROSELL B. VINCENT.

**ABSENTS EXCUSES** :

Mr S. ROSSELL donne procuration à Mme CHENAULT

Mr SOLA donne procuration à Mr ABEL

Mme FABRE. MM. BRUNET. ESPEUT. ROSSELL S.

**Secrétaire de séance** : Madame CHENAULT Véronique

**a) Marché Public.** Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une opération de construction d'un programme mixte

En préambule, Monsieur le Maire retrace l'historique de la consultation lancée concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une opération de construction d'un programme mixte.

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier Conseil Municipal, il a été décidé de reporter la décision d'attribution pour ce marché du fait de la complexité à noter les candidats sur leur valeur technique.

Monsieur le Maire remet à chaque membre du Conseil Municipal un dossier de marché afin de procéder à une analyse détaillée des offres et qu'une notation et un classement soient opérés.

Chaque membre donne le résultat de son analyse et au final après notation et classement, le Cabinet d'Architecture ARCHI CONCEPT à Perpignan ressort comme le futur attributaire de ce marché.

Le débat s'installe. Monsieur Jean-Pierre Inglès, Adjoint au Maire, prend la parole et n'est pas d'accord pour retenir un Cabinet d'Architecture de Perpignan en raison de la crise économique qui sévit dans nos Hauts Cantons. Ce dernier souhaite privilégier les Cabinets d'Architecture et les Entreprises locaux.

L'ensemble de l'Assemblée est tout à fait consciente de cet état de fait mais relève les textes dans le domaine des Marchés Publics qui ne considèrent pas le critère «local».

Monsieur le Maire reprend la parole et demande le vote :

∞ Pour : 10

∞ Contre : 1

∞ Abstention : 0

L'Assemblée Délibérante - à la majorité - attribue le marché au Cabinet d'Architecture ARCHI CONCEPT et autorise Monsieur le Maire à signer celui-ci ainsi que tous les actes afférents à celui-ci.

## QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance publique à 00 H 15.

Jean-Pierre ABEL Maire	Jean-Pierre INGLES Adjoint	Jackie COLL Adjoint
Françoise MARTIN Adjointe	Jean-Louis BRUNET Adjoint	Jean-Yves ARTAUD Conseiller Municipal
Véronique CHENAULT Conseillère Municipale	Philippe ESPEUT Conseiller Municipal	Laurence FABRE Conseillère Municipale
Claude FAYOS Conseiller Municipal	Joëlle GARCIA Conseillère Municipale	Bernard ROSELL Conseiller Municipal
Serge ROSSELL Conseiller Municipal <b>procuration à V. Chenault</b>	Daniel SOLA Conseiller Municipal <b>procuration à J.P. Abel</b>	Thierry VINCENT Conseiller Municipal

